



PLAN D'ACTION DE LA FFS

Olympiade 2009-2012





Eléments de la stratégie fédérale de l'olympiade 2009

A – LE CONTEXTE SPORTIF, ECONOMIQUE ET SOCIAL

- **La situation économique de la Fédération Française de Surf s'est dégradée au cours des exercices budgétaires 2007 et 2008. Un plan de restructuration et d'économie doit permettre de reconstituer son niveau de fonds propres de l'année 2006 en 4 ans. Une recherche active de partenaires externes au milieu de l'industrie du surf doit être entreprise.**
- **Les missions de service public confiées aux fédérations sportives évoluent ainsi que les pratiques sportives, associatives et commerciales du monde du surf. Le fonctionnement de la Fédération Française de Surf doit se convertir pour s'adapter à ces mutations.**
- **La réforme du haut niveau commandée par le ministère des sports (Parcours d'Excellence Sportive) prévoit l'optimisation des moyens pour l'atteinte du plus haut niveau de performance.**
- Aujourd'hui, la Fédération Française de Surf doit se recentrer sur ses missions inscrites dans le cœur de métier des fédérations sportives (les compétitions comme projet structurant des groupements affiliés, la formation, le haut niveau). Ses actions périphériques doivent être repensées dans le cadre de partenariat avec pour objectif d'externaliser au mieux le coût financier et humain de leur réalisation.



Éléments de la stratégie fédérale de l'olympiade 2009

B - LA DÉFINITION DES NOUVEAUX OBJECTIFS

- **Les missions fondamentales d'une fédération sportive sont :**
 - La construction d'un parcours échelonné et identifié du sportif (de la compétition de club au plus haut niveau de performance).
 - L'élaboration d'outil de formation favorisant la professionnalisation et améliorant les compétences des groupements affiliés.
 - La déclinaison des objectifs du projet fédéral jusqu'au club et le licencié



Stratégie fédérale 2009-2012



Stratégie fédérale 2009-2012

Stratégie fédérale 2009-2012

A. AXE 1 : La réorganisation du haut niveau

Objectif 1 : Maintenir le niveau des équipes de

A.1. France au 4e rang mondial

Objectif 2 : Formaliser des partenariats sportifs

A.2. « Haut Niveau » entre la FFS et le secteur privé

Objectif 3 : Elaborer un circuit fédéral de

A.3. compétition attractif

Objectif 4 : Elever le taux de suivi
médical réglementaire des SHN et les

A.4. actions de prévention

AXE 2 : La formation aux métiers et aux compétences du surf, Création du centre national de formation aux B. métiers du surf

Objectif 5 : Valoriser les diplômes fédéraux comme filière

B.1. principale d'accès aux diplômes professionnels

Objectif 6 : Créer et dispenser les formations du diplôme

B.2. fédéral d'entraîneur.

Objectif 7 : Développer l'offre des formations nationales

B.3. et le secteur recherche.

Objectif 8 : Améliorer le suivi de la réinsertion
professionnelle des athlètes de haut niveau auprès des

B.4. acteurs économiques

AXE 3 : La FFS : acteur économique et C. social du surf français

Objectif 9 : Renforcer le réseau des structures

C.1. labellisées « Ecole Française de Surf »

Objectif 10 : Redéfinir le périmètre de la licence

C.2. sportive en vue de l'augmentation du nombre

Objectif 11 : Contractualiser les relations de la

Fédération Française de Surf avec chaque
C.3. comité régional et départemental

Objectif 12 : Constituer et fidéliser un groupe de
partenaires socio-économiques de la Fédération

C.4. Française de Surf



AXE 1 : La réorganisation du haut niveau

A. AXE 1 : La réorganisation du haut niveau

A.1. Objectif 1 : Maintenir le niveau des équipes de France au 4e rang mondial

A.1.1. La mise en place du Parcours d'excellence sportive, architecture transversale :

A.1.1.1. 4 Pôles Haut niveau situés sur les sites d'entraînement de haut niveau (métropole et DOM)

A.1.1.2. 1 pôle France jeune à Bayonne : uniquement internationaux et élites-espoirs (8 sportifs)

A.1.1.3. 1 rassemblement de l'élite (Stage longue durée en Australie durant l'hiver)

A.1.2. La création d'une plate-forme internet SURF PERFORMANCE

A.1.2.1. Optimiser l'analyse des paramètres des résultats de chaque surfeur sur chaque compétition

A.1.2.2. Renforcer l'implication de toutes les ressources de l'encadrement de chaque surfeur sur la construction de son entraînement.

A.1.2.3. Mutualiser les connaissances à propos de l'entraînement en surf

A.2. Objectif 2 : Formaliser des partenariats sportifs « Haut Niveau » entre la FFS et le secteur privé

A.2.1. Mutualiser les moyens entre les ressources de la FFS et celles des marques de surf disposant de structures sportives

A.3. Objectif 3 : Elaborer un circuit fédéral de compétition attractif

A.3.1. Réformer les championnats de France Open et réintégrer l'élite du surf français

A.3.2. Utiliser le classement national fédéral comme outil d'évaluation et de sélection

A.3.3. Constituer un circuit national ouvert aux étrangers mêlant professionnels et amateurs

A.4. Objectif 4 : Elever le taux de suivi médical réglementaire des SHN et les actions de prévention

A.4.1. Utiliser le réseau des pôles Haut niveau pour le suivi des SHN hors structure (absents jusqu'à 250 jours / an)

A.4.2. Mise en place d'une commission médicale renforcée. Actions de prévention des blessures et des conduites à risques



AXE 1 : LA RÉORGANISATION DU HAUT NIVEAU

Objectif 1 : Maintenir le niveau des équipes de France au 4e rang mondial

- **La mise en place du Parcours d'excellence sportive, architecture transversale :**
 - 4 Pôles Haut niveau situés sur les sites d'entraînement de haut niveau (métropole et DOM)
 - 1 pôle France jeune à Bayonne : uniquement internationaux et élites-espoirs (8 sportifs)
 - 1 rassemblement de l'élite (Stage longue durée en Australie durant l'hiver)
- **La création d'une plate-forme internet SURF PERFORMANCE**
 - Optimiser l'analyse des paramètres des résultats de chaque surfeur sur chaque compétition
 - Renforcer l'implication de toutes les ressources de l'encadrement de chaque surfeur sur la construction de son entraînement.
 - Mutualiser les connaissances à propos de l'entraînement en surf



AXE 1 : LA RÉORGANISATION DU HAUT NIVEAU

Objectif 2 : Formaliser des partenariats sportifs « Haut Niveau » entre la FFS et le secteur privé

- **Mutualiser les moyens entre les ressources de la FFS et celles des marques de surf disposant de structures sportives**





AXE 1 : LA RÉORGANISATION DU HAUT NIVEAU

Objectif 3 : Elaborer un circuit fédéral de compétition attractif

- **Réformer les championnats de France Open et réintégrer l'élite du surf français**
- **Utiliser le classement national fédéral comme outil d'évaluation et de sélection**
- **Constituer un circuit national ouvert aux étrangers mêlant professionnels et amateurs**





AXE 1 : LA RÉORGANISATION DU HAUT NIVEAU

Objectif 4 : Elever le taux de suivi médical réglementaire des SHN et les actions de prévention

- **Utiliser le réseau des pôles Haut niveau pour le suivi des SHN hors structure (absents jusqu'à 250 jours / an)**
- **Mise en place d'une commission médicale renforcée. Actions de prévention des blessures et des conduites à risques**



AXE 2 : LA FORMATION AUX MÉTIERS ET AUX COMPÉTENCES DU SURF, CRÉATION DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DU SURF

AXE 2 : La formation aux métiers et aux compétences du surf, Création du centre national de formation aux métiers du surf

B.1. Objectif 5 : Valoriser les diplômes fédéraux comme filière principale d'accès aux diplômes professionnels

- B.1.1. Assurer la formation continue des cadres fédéraux formateurs pour augmenter le niveau d'exigence des diplômes fédéraux
- B.1.2. Intégrer et reconnaître ces diplômes en validation d'une partie du cursus du BP, DE, DES.

B.2. Objectif 6 : Créer et dispenser les formations du diplôme fédéral d'entraîneur.

- B.2.1. Collecter les connaissances actuelles
- B.2.2. Organiser des colloques d'entraîneurs et des rencontres spécifiques
- B.2.3. Définir une méthodologie d'entraînement de l'école française des entraîneurs

B.3. Objectif 7 : Développer l'offre des formations nationales et le secteur recherche.

- B.3.1. Formation continue des éducateurs, juges, formateurs, dirigeants.
- B.3.2. Formation initiale des commissions handisurf, ecosurf, surf insertion
- B.3.3. Soutenir une cellule de recherche sur des produits et actions innovants
- B.3.4. Améliorer le traitement des images optimisant les conditions d'entraînement

B.4. Objectif 8 : Améliorer le suivi de la réinsertion professionnelle des athlètes de haut niveau auprès des acteurs économiques

- B.4.1. Accroître le nombre de conventions d'insertion professionnelle et autres dispositifs auprès des marques de surf



AXE 2 : LA FORMATION AUX MÉTIERS ET AUX COMPÉTENCES DU SURF

Objectif 5 : Valoriser les diplômes fédéraux comme filière principale d'accès aux diplômes professionnels

- **Assurer la formation continue des cadres fédéraux formateurs pour augmenter le niveau d'exigence des diplômes fédéraux**
- **Intégrer et reconnaître ces diplômes en validation d'une partie du cursus du BP, DE, DES.**



AXE 2 : LA FORMATION AUX MÉTIERS ET AUX COMPÉTENCES DU SURF

Objectif 6 : Créer et dispenser les formations du diplôme fédéral d'entraîneur.

- **Collecter les connaissances actuelles**
- **Organiser des colloques d'entraîneurs et des rencontres spécifiques**
- **Définir une méthodologie d'entraînement de l'école française des entraîneurs**





AXE 2 : LA FORMATION AUX MÉTIERS ET AUX COMPÉTENCES DU SURF

Objectif 7 : Développer l'offre des formations nationales et le secteur recherche.

- **Formation continue des éducateurs, juges, formateurs, dirigeants.**
- **Formation initiale des commissions handisurf, ecosurf, surf insertion**
- **Soutenir une cellule de recherche sur des produits et actions innovants**
- **Améliorer le traitement des images optimisant les conditions d'entraînement**



AXE 2 : LA FORMATION AUX MÉTIERS ET AUX COMPÉTENCES DU SURF

Objectif 8 : Améliorer le suivi de la réinsertion professionnelle des athlètes de haut niveau auprès des acteurs économiques

- **Accroître le nombre de conventions d'insertion professionnelle et autres dispositifs auprès des marques de surf**





AXE 3 : LA FFS : ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SURF FRANÇAIS

C. AXE 3 : La FFS : acteur économique et social du surf français

C.1. Objectif 9 : Renforcer le réseau des structures labellisées « Ecole Française de Surf »

- C.1.1. Consolider le contrôle des structures
- C.1.2. Valoriser la communication du réseau et l'appui logistique
- C.1.3. Informer des enjeux liés à la réglementation et à la sécurité du domaine public

C.2. Objectif 10 : Redéfinir le périmètre de la licence sportive en vue de l'augmentation du nombre

- C.2.1. Mener la réflexion sur l'évolution des licences proposées à la vente.
- C.2.2. Apporter un service aux licenciés à partir des partenaires de la FFS.
- C.2.3. Lancer un plan de communication d'incitation à la prise de licence

C.3. Objectif 11 : Contractualiser les relations de la Fédération Française de Surf avec chaque comité régional et départemental

- C.3.1. Assurer des actions de haut niveau; délocaliser les stages d'entraînement des collectifs « haut niveau ».
- Encadrer l'organisation de compétitions régionales et nationales; permettre à tous les comités de renforcer leur positionnement
- C.3.2. local en organisant des compétitions nationales ou internationales.
- C.3.3. Mettre en place des actions de formation aux brevets fédéraux; évaluer et consolider les réseaux d'encadrement sur chaque département.
- C.3.4. Coordonner des actions de développement des clubs et écoles vers tous les publics (scolaire, handisurf, surf insertion, ecosurf)

C.4. Objectif 12 : Constituer et fidéliser un groupe de partenaires socio-économiques de la Fédération Française de Surf

- C.4.1. Présenter une offre partenariale susceptible d'attirer des partenaires extérieurs au périmètre surf de notoriété internationale.
- Rechercher des synergies dans l'environnement proche de la Fédération Française de Surf; impliquer les universités et les grandes écoles sur les projets de recherche.
- C.4.2. écoles sur les projets de recherche.
- Enrichir les complémentarités avec les marques de surf en renforçant nos prérogatives dans le domaine de l'excellence sportive:
- C.4.3. Financement du P.E.S. + augmentation des licences par l'apport de services
- Repositionner une ligne éditoriale officielle des infos fédérales dans la presse spécialisée; Editions Surf Session : Communication auprès de la communauté « surf »
- C.4.4. de la communauté « surf »
- Surfrider Foundation : Communication concertée sur la sensibilisation des pratiquants à la protection de l'environnement. Développement commun d'actions innovantes de limitation des dépenses « carbone ». Mutualisation des outils pédagogiques, action commune de
- C.4.5. recherche de financement, Accès aux connaissances scientifiques.
- C.4.6. Etablissements publics d'Etat : CREPS de Talence, ENVSN, INSEP
- C.4.7. Collectivités territoriales



AXE 3 : LA FFS : ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SURF FRANÇAIS

Objectif 9 : Renforcer le réseau des structures labellisées « Ecole Française de Surf »

- **Consolider le contrôle des structures**
- **Valoriser la communication du réseau et l'appui logistique**
- **Informier des enjeux liés à la réglementation et à la sécurité du domaine public**





AXE 3 : LA FFS : ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SURF FRANÇAIS

Objectif 10 : Redéfinir le périmètre de la licence sportive en vue de l'augmentation du nombre

- **Mener la réflexion sur l'évolution des licences proposées à la vente.**
- **Apporter un service aux licenciés à partir des partenaires de la FFS.**
- **Lancer un plan de communication d'incitation à la prise de licence**



AXE 3 : LA FFS : ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SURF FRANÇAIS

Objectif 11 : Contractualiser les relations de la Fédération Française de Surf avec chaque comité régional et départemental

- **Assurer des actions de haut niveau; délocaliser les stages d'entraînement des collectifs « haut niveau ».**
- **Encadrer l'organisation de compétitions régionales et nationales; permettre à tous les comités de renforcer leur positionnement local en organisant des compétitions nationales ou internationales.**
- **Mettre en place des actions de formation aux brevets fédéraux; évaluer et consolider les réseaux d'encadrement sur chaque département.**
- **Coordonner des actions de développement des clubs et écoles vers tous les publics (scolaire, handisurf, surf insertion, ecosurf)**



AXE 3 : LA FFS : ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SURF FRANÇAIS

Objectif 12 : Constituer et fidéliser un groupe de partenaires socio-économiques de la Fédération Française de Surf

- **Présenter une offre partenariale susceptible d'attirer des partenaires extérieurs au périmètre surf de notoriété internationale.**
- **Rechercher des synergies dans l'environnement proche de la Fédération Française de Surf; impliquer les universités et les grandes écoles sur les projets de recherche.**
- **Enrichir les complémentarités avec les marques de surf en renforçant nos prérogatives dans le domaine de l'excellence sportive: Financement du P.E.S. + augmentation des licences par l'apport de services**
- **Repositionner une ligne éditoriale officielle des infos fédérales dans la presse spécialisée; Editions Surf Session : Communication auprès de la communauté « surf »**
- **Surfrider Foundation : Communication concertée sur la sensibilisation des pratiquants à la protection de l'environnement. Développement commun d'actions innovantes de limitation des dépenses « carbone ». Mutualisation des outils pédagogiques, action commune de recherche de financement, Accès aux connaissances scientifiques.**
- **Etablissements publics d'Etat : CREPS de Talence, ENVSN, INSEP**
- **Collectivités territoriales**